

# BAFA CITOYEN

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS ?  
ET SI TU DEVENAIS ANIMATEUR ?

Formulaire d'inscription  
disponible à l'accueil du Clichy  
Information Jeunesse (CIJ)  
et sur [ville-clichy.fr](http://ville-clichy.fr)

Inscriptions du 1<sup>er</sup> juin  
au 31 août 2026  
au CIJ - 22, rue Curton  
Renseignements : 01 47 15 32 28

Plus d'informations sur  
[ville-clichy.fr](http://ville-clichy.fr)



La Ville de Clichy propose aux jeunes Clichois de suivre une formation BAFA. Cette dernière est un tremplin vers le milieu professionnel et contribue à créer ou renforcer des compétences. En vous inscrivant dans le dispositif BAFA Citoyen, vous entrez dans une démarche de professionnalisation et de construction de votre avenir.

Afin d'intégrer le BAFA Citoyen, le bénéficiaire doit répondre aux critères de sélection ainsi qu'aux obligations du dispositif. Attention les places sont limitées !

## I. Critères de sélection

- Avoir entre 16 et 25 ans lors de l'inscription (autorisation parentale demandée aux candidats mineurs) ;
- Résider à Clichy depuis plus de 3 mois ;
- Présenter un projet personnel et/ou professionnel en lien avec l'animation ;
- Participer à des missions citoyennes sur une durée totale de 20 heures.

### Justificatifs obligatoires à fournir :

- CV et lettre de motivation
- Pièce d'identité en cours de validité
- Photocopie carte nationale d'identité ou passeport des parents si le candidat est mineur
- Carte vitale ou attestation d'affiliation à l'assurance maladie
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'hébergement si le jeune réside chez ses parents ou autres
- 1 photo d'identité

**TOUT DOSSIER INCOMPLET  
NE SERA PAS RECEVABLE.**

## II. Obligations du bénéficiaire

En intégrant le BAFA Citoyen, le bénéficiaire s'engage à :

- **suivre l'intégralité de sa formation ;**
- prévenir le CIJ en cas d'imprévu dans des délais raisonnables ;

- **effectuer l'intégralité des 20 heures d'actions citoyennes ;**

- effectuer au minimum la moitié des heures d'actions citoyennes avant son entrée en stage pratique ;
- respecter le cadre de l'organisation, le projet et le fonctionnement du service et le règlement intérieur du lieu d'exercice ;
- assurer avec sérieux, régularité et efficacité sa mission sur la base des horaires et disponibilités choisis dans la convention ;
- à collaborer en équipe avec les membres de la structure d'accueil ;
- à agir dans le respect des valeurs, des droits, de la culture, des choix et des croyances du public usager dans le respect de la confidentialité et des informations recueillies ;
- à se référer à son tuteur, référent de la structure d'accueil et son interlocuteur BAFA Citoyen en cas de litige ;
- être assidu tout au long de sa formation ;
- tenir informé le référent BAFA du suivi de sa formation (lieu de stage, obtention du BAFA, approfondissement choisi) ;
- participer à la soirée annuelle « BAFA Citoyens, que sont-ils devenus? ».

Les bénéficiaires peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent à respecter un délai de prévenance raisonnable et fournir un justificatif valable – sauf cas d'urgence ou de force majeure.

Si ce n'est pas le cas, le CIJ ne pourra pas proposer un reclassement.

Besoin d'accompagnement pour ta recherche de stage pratique?

**CONTACTE TON RÉFÉRENT  
BAFA CITOYEN!**

## Fiche d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Âge : ..... N° Sécurité Sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone du candidat : .....

Mail du candidat : .....

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

J'autorise mon enfant, .....  
à participer à une session de formation BAFA, qui aura lieu durant l'année scolaire 2026-2027  
à Clichy.

J'autorise mon enfant à rentrer seul chaque jour après sa session :  OUI  NON

### PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Préciser le lien de parenté :  Père  Conjoint  Mère  Tuteur légal

Autre :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

- J'autorise la Ville de Clichy sur avis médical, en cas de maladie ou accident, à prendre toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.\*
- J'autorise la Ville de Clichy à utiliser sur tous supports de communication les images prises au cours des sessions.\*
- \* En cas de refus, veuillez joindre un courrier lors de l'inscription.*

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RÉCUPÉRER À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN EN LIGNE OU AU CIJ, ET DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS COMPLETS AU CIJ UNIQUEMENT JUSQU'AU 31 AOÛT. APRÈS CETTE DATE, AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ, Y COMPRIS CEUX INCOMPLETS.**

### DISPONIBILITÉS DU CANDIDAT

Nous proposons une session de formation à chaque période de vacances scolaires. Cependant, dans la mesure où les places sont limitées (cinq places par session), merci de sélectionner au moins trois créneaux de formation ci-dessous. Nous tâcherons de respecter au mieux vos choix.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Vacances de la Toussaint | <input type="checkbox"/> Vacances de Printemps |
| <input type="checkbox"/> Vacances de Noël         | <input type="checkbox"/> Juillet               |
| <input type="checkbox"/> Vacances d'Hiver         | <input type="checkbox"/> Août                  |



**Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent par simple demande à la Direction Générale de la Communication et de l'Informatique, Hôtel de Ville 80 boulevard Jean Jaurès, [info@ville-clichy.fr](mailto:info@ville-clichy.fr), ou en remplissant le formulaire de désinscription accessible sur le site : [www.ville-clichy.fr](http://www.ville-clichy.fr) ; le système d'information qui permet la gestion de votre numéro de téléphone portable et votre adresse mail fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.**

En cas de non-respect des obligations par le/la bénéficiaire, la Ville de Clichy se réserve le droit d'interrompre à tout moment l'activité et de couper l'accès à la formation.

Je soussigné(e) ....., bénéficiaire du dispositif BAFA Citoyen pour l'année scolaire ....., atteste avoir lu le livret d'inscription, accepte tous les termes et conditions du dispositif BAFA Citoyen, et m'engage à respecter toutes les conditions liées au dispositif BAFA Citoyen.

À Clichy, le :

Nom, Prénom et Signature  
(précédée de la mention : lu et approuvé)



# Charte d'engagement du BAFA CITOYEN

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ m'engage à respecter les termes de la présente charte et les conditions définies dans mon dossier d'inscription au dispositif BAFA Citoyen proposé par la Ville de Clichy.

## 1. Assiduité et suivi de la formation

- Je participerai à toutes les étapes de la formation : stage théorique, stage pratique et stage d'approfondissement, afin de valider mon diplôme.

## 2. Communication avec le référent BAFA Citoyen

- Je maintiendrai un lien régulier avec mon référent pour lui transmettre les éléments nécessaires à mon inscription effective.
- Je l'informerai de l'avancée de mon parcours (lieux de stage, choix de l'approfondissement, etc.).

## 3. Réalisation des missions citoyennes

- Je m'engage à effectuer 20 heures de missions citoyennes pour la Ville de Clichy, dont 10 heures avant mon stage pratique.
- Les 20 heures devront être réalisées dans les 30 mois suivant le début de ma formation.

## 4. Participation à la soirée annuelle

- Je participerai à la soirée annuelle « BAFA Citoyens, que sont-ils devenus ? » pour présenter mon parcours et échanger avec d'autres jeunes Clichois.

## 5. Posture et respect des règles de vie collective

- Je m'engage à adopter une attitude sérieuse et respectueuse tout au long de la formation BAFA et des missions citoyennes.
- Je respecterai tout règlement intérieur des lieux de formation (centres, écoles, etc.) ainsi que les consignes données par les formateurs et référents.

## 6. Respect des règles et sanctions

Tout manquement à cette charte pourra entraîner :

- Ma sortie du dispositif BAFA Citoyen.

Fait à Clichy, le \_\_\_\_\_

Signature du jeune engagé :

Signature de l'adjoint au Maire délégué à la Jeunesse :

Signature du responsable légal :